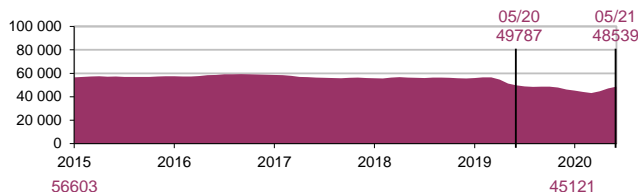


Avertissement : la crise sanitaire liée à la Covid-19 ayant conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité routière reflète depuis mars 2020 l'impact des mesures et la manière dont les Français ont adapté leurs mobilités selon les périodes. Un couvre-feu est en place en France métropolitaine depuis le début de l'année 2021 et le télétravail fortement recommandé. A compter du 3 mai les déplacements au-delà de 10 km sont autorisés, le couvre-feu de 19h à 6h est retardé à 21h à partir du 19 mai 2021.

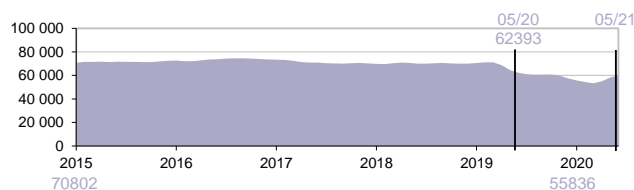
Les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 voire les années antérieures. Des éclairages spécifiques sont apportés lors des baromètres trimestriels depuis le baromètre de juin 2020.

Évolution du cumul 12 mois

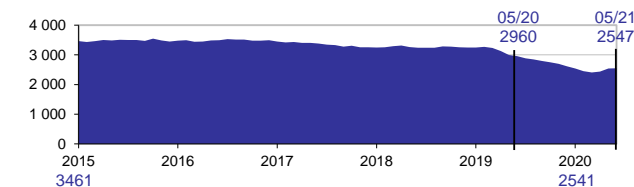
Accidents corporels
enregistrés par les forces de
l'ordre, sur voie ouverte à la
circulation publique



Blessés
dans les accidents enregistrés par
les forces de l'ordre



Personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident



Bilan du mois

4 542 accidents
corporels en mai

+1 421 par rapport à 2020
- 122 par rapport à 2019

5 763 blessés
en mai

+2 053 par rapport à 2020
- 91 par rapport à 2019

216 tués
en mai

+ 9 par rapport à 2020
- 27 par rapport à 2019

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 04/06/2021

216 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en **mai 2021** contre 207 en mai 2020, soit 9 personnes tuées de plus (+4 %). Ce résultat reste bas par rapport au résultat de mai 2019 (-11 %) et par rapport à la moyenne des mois de mai 2015-2019 (-21 %).

Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 4 542 en mai 2021, contre 3 121 en mai 2020, soit 1 421 accidents corporels de plus, et contre 4 664 en mai 2019, soit 122 accidents corporels de moins. Le nombre d'accidents corporels est en baisse de -3 % par rapport à mai 2019.

5 763 personnes ont été blessées en mai 2021, contre 3 710 en mai 2020, soit 2 053 personnes de plus. Le nombre de blessés est en baisse de -2 % par rapport à mai 2019, avec 91 blessés de moins.

Les déplacements lors du déconfinement de mai 2021 ont été plus importants qu'en mai 2020. Cette reprise du trafic en mai 2021 est mesurée par le Cerema (dataviz trafic) et comporte un pic de l'ordre de +40 % par rapport à mai 2020 (au trafic encore très faible, le déconfinement ayant été plus tardif dans le mois - le 11 mai 2020 contre le 3 mai 2021, et les déplacements inter-régions n'étant pas autorisés en mai 2020 contrairement à mai 2021). L'augmentation est particulièrement marquée le week-end, mais présente également pendant les jours ouvrés dans une moindre mesure. Ainsi les résultats concernant les accidents et les blessés reflètent le retour de la mobilité des français jusqu'à l'équivalence de la situation d'avant la crise, en 2019, mais la mortalité routière reste stable par rapport à 2020 et donc très en-dessous des années avant la crise sanitaire, le couvre-feu et les conditions météorologiques pluvieuses et fraîches restant un frein.

	Mai					Depuis le début de l'année							Sur une année glissante								
	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019	
				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%
Accidents	4 542	3 121	4 664	+1 421	+46	- 122	-3	18 714	15 296	21 525	+3 418	+22	-2 811	-13	48 539	49 787	56 202	-1 248	-3	-7 663	-14
Tués	216	207	243	+ 9	+4	- 27	-11	948	942	1 226	+ 6	+1	- 278	-23	2 547	2 960	3 240	- 413	-14	- 693	-21
Blessés	5 763	3 710	5 854	+2 053	+55	- 91	-2	23 046	18 625	26 722	+4 421	+24	-3 676	-14	60 257	62 393	70 109	-2 136	-3	-9 852	-14

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 04/06/2021

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.

Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois selon les usagers

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés.

Les **automobilistes** représentent habituellement la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 224 tués contre 1 622 pour toute l'année 2019, soit une baisse de -25 % sur un peu plus d'un an, la mortalité automobiliste en mai 2021 reste très inférieure à celle de mai 2019.

La mortalité **piétonne** elle aussi baisse fortement sur cette période : on estime que 359 piétons seraient décédés ces 12 derniers mois contre 483 sur toute l'année 2019, soit une baisse de -26 %.

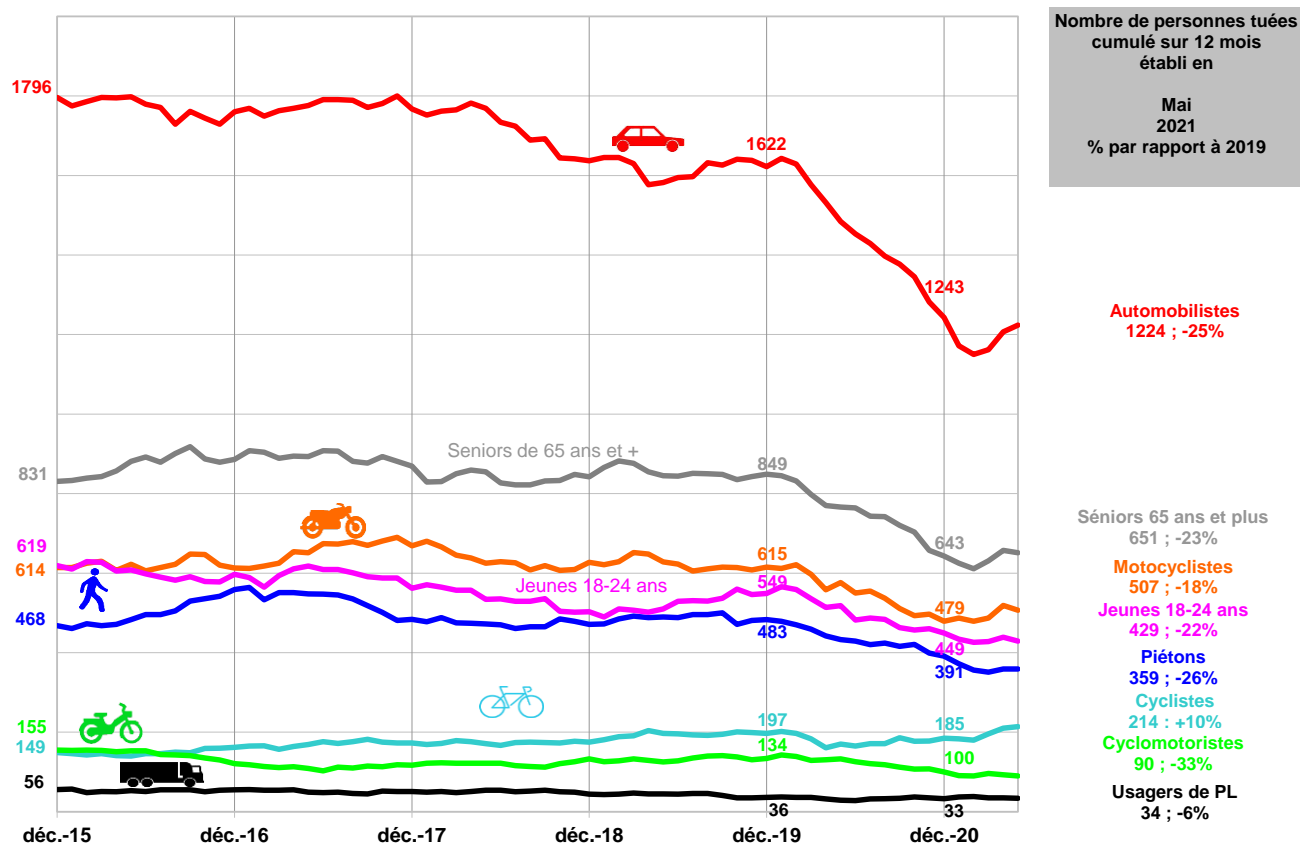
Ces baisses très fortes sont à mettre en relation avec la forte baisse de la mortalité des **seniors âgés de 65 ans ou plus**, en particulier ceux de 75 ans ou plus, qui ont fortement limité leurs déplacements pendant les confinements et périodes de couvre-feu, mais sont aussi sans doute beaucoup moins partis en vacances. Or les seniors représentent chaque année la moitié des piétons tués, et plus d'un quart des automobilistes tués.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** baisse également : la baisse chez les **motocyclistes** est de -18 % avec 507 tués ces 12 derniers mois contre 615 tués en 2019, une baisse qui se réduit ces derniers mois. La baisse de la mortalité des **cyclomoteuristes** se maintient depuis le début de l'année 2021, -33 % par rapport à 2019 avec 90 tués en cyclomoteur ces 12 derniers mois contre 134 en 2019 ; une baisse qui reflète sans doute les mesures ayant freiné la mobilité chez les jeunes (enseignement à distance, couvre-feu).

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, au risque élevé d'accident grave de la route, baisse de -22 % ces 12 derniers mois par rapport à 2019 (429 tués contre 549 en 2019), une tendance qui se poursuit en ce début 2021 avec les mesures de couvre-feu et la fermeture de certains lieux festifs.

Comparée aux autres évolutions, la mortalité **cycliste** augmente ces derniers mois après une réduction au début de la pandémie, et le résultat est en légère hausse : 214 cyclistes sont décédés ces 12 derniers mois, soit +10 % par rapport à 2019. En effet, si les déplacements ont été limités par les mesures liées à la crise sanitaire, les français ont montré un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets plutôt que les transports en commun en ville, mais aussi ont développé les loisirs à vélo en milieu rural.

Enfin la mortalité des usagers **poinds lourds** est stable, le maintien de leur activité restant essentielle pour la vie quotidienne des français et des entreprises. Elle reste toutefois à un niveau réduit de près de la moitié en 10 ans.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 04/06/2021

Mortalité routière 2021 selon le mode de déplacement, l'âge, et le réseau routier

La mobilité des français a été impactée par la levée des restrictions géographiques concernant les déplacements à partir du 3 mai. Le couvre-feu en place de 19h à 6h est réduit aux horaires 21h à 6h à partir du 19 mai. La mortalité en mai 2021 est relativement comparable à celle enregistrée au mois de mai 2020, alors que le premier déconfinement n'a débuté qu'au 11 mai 2020 et que les déplacements de plus de 100km n'étaient pas autorisés.

La mortalité **piétonne** en mai 2021 est encore inférieure à la période d'avant crise (mai 2019), et équivalente à celle du mois de mai 2020. Ainsi 26 piétons ont été tués en mai 2021, soit 9 de moins qu'en mai 2019 mais le même nombre qu'en mai 2020, une période où les français sortaient à peine d'un confinement strict.

La mortalité **motocycliste**, avec 49 tués, reste inférieure au niveau de la moyenne de ces 10 dernières années. La météo particulièrement fraîche et pluvieuse du mois de mai 2021 a notamment joué un rôle important pour limiter l'usage de la moto.

La mortalité des **automobilistes** est logiquement plus élevée qu'en mai 2020 alors que le trafic motorisé et les grands déplacements ont repris : 102 automobilistes ont été tués contre 85 en mai 2020, soit 17 tués de plus. Ce bilan est cependant très inférieur à celui du mois de mai 2019, ainsi qu'aux mois de mai des années précédentes (de l'ordre de 50 tués de moins).

La mortalité des **jeunes de 18-24 ans** pour mai 2021 est en baisse par rapport à celle de mai 2020 et de mai 2019. La mesure de couvre-feu bénéficie un peu plus aux jeunes adultes avec les restrictions sur les soirées.

La mortalité des **séniors de 65 ans ou plus** se rapproche de celle de mai 2020 et reste inférieure à celle de mai 2019. Ceci est à mettre en corrélation avec une mortalité piétonne encore basse et une mortalité automobiliste très inférieure à la situation avant crise sanitaire.

En agglomération, la mortalité est supérieure à celles de mai 2020 et de mai 2019, avec respectivement 17 et 5 tués de plus. **Hors agglomération**, la mortalité est inférieure à celles de mai 2020 et de mai 2019, avec 6 et 19 tués de moins.

	Mai						Depuis le début de l'année						Sur une année glissante						
	2021	2020	2019	2021-2020	2021-2019	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019	
				Ecart	Ecart				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%
Piétons	26	26	35	+0	-9	113	145	195	-32	-22	-82	-42	359	433	490	-74	-17	-131	-27
EDPm	0	1	1	-1	-1	4	3	1	+1	ns	+3	ns	8	12	nc	-4	ns	+7	ns
Cyclistes	20	15	6	+5	+14	72	44	73	+28	+63	-1	-2	206	158	196	+48	+30	+10	+5
Cyclomotoristes	6	9	7	-3	-1	25	35	36	-10	-29	-11	-31	90	133	125	-43	-32	-35	-28
Motocyclistes	49	61	43	-12	+6	202	174	213	+28	+16	-11	-5	507	576	628	-69	-12	-121	-19
Automobilistes	102	85	133	+17	-31	468	487	625	-19	-4	-157	-25	1 224	1 484	1 582	-260	-18	-358	-23
Usagers de PL	1	2	5	-1	-4	13	12	19	+1	+8	-6	-32	34	29	45	+5	+17	-11	-24

Moins de 18 ans	12	13	11	-1	+1	62	46	49	+16	+35	+13	+27	167	150	162	+17	+11	+5	+3
18-24 ans	34	44	40	-10	-6	162	182	213	-20	-11	-51	-24	429	518	510	-89	-17	-81	-16
65 ans ou plus	51	57	61	-6	-10	245	237	320	+8	+3	-75	-23	651	766	845	-115	-15	-194	-23

Sur le réseau routier

En agglomération	76	59	71	+17	+5	565	563	712	+2	+0	-147	-21	1 499	1 795	1 966	-296	-16	-467	-24
Hors agglomération	127	133	146	-6	-19	302	313	400	-11	-4	-98	-25	832	950	995	-118	-12	-163	-16
Sur autoroute	13	15	26	-2	-13	81	66	114	+15	+23	-33	-29	216	215	279	+1	+0	-63	-23

nc : chiffres non connus ; ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 04/06/2021

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les cyclomoteurs sont des deux-roues motorisés de moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3.

Les motocyclettes sont des deux-roues motorisés de plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Les Poids lourds (PL) sont des véhicules destinés au transport des charges lourdes ou volumineuses, de PTAC supérieur à 3,5 t.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

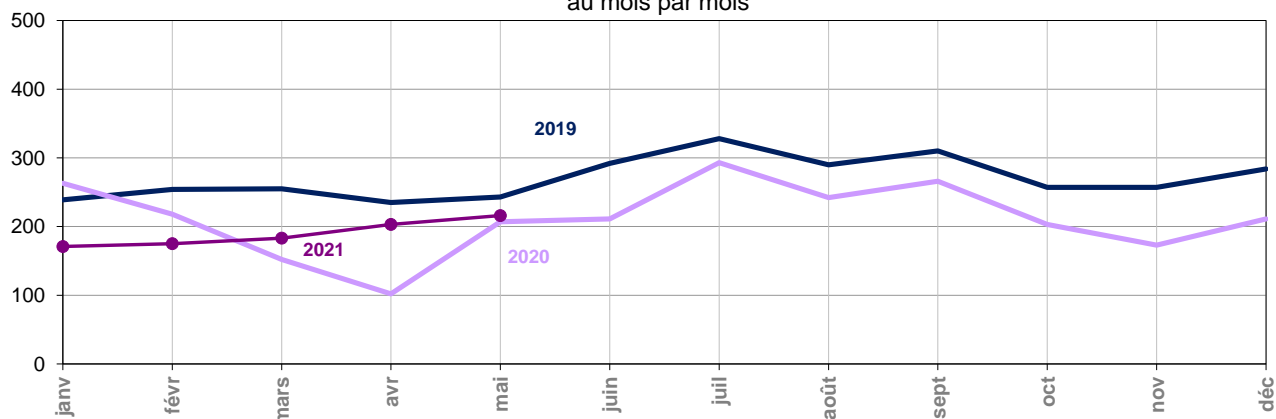
Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.



Tués à 30 jours au mois par mois

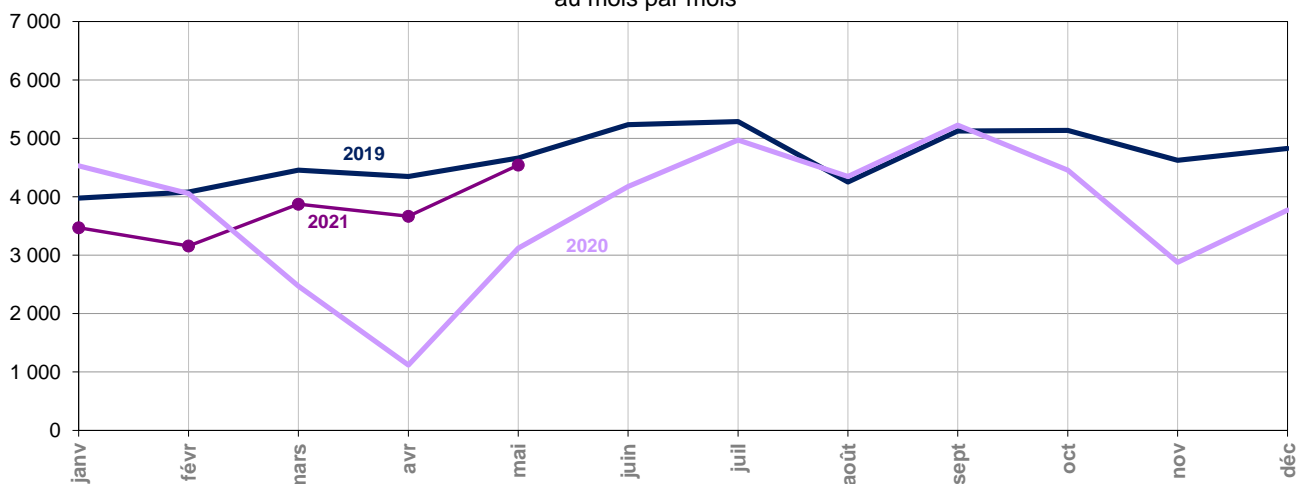


	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	273	254	300	296	336	329	453	383	357	377	339	295
2011	324	269	301	360	322	336	354	370	347	351	296	333
2012	297	204	276	277	321	322	366	339	341	299	292	319
2013	243	221	200	236	224	293	344	322	312	308	252	313
2014	235	225	261	254	260	311	302	306	317	347	280	286
2015	262	235	219	258	267	299	353	332	257	378	296	305
2016	236	263	255	243	294	285	356	301	334	315	258	337
2017	255	204	267	281	297	324	343	297	297	319	272	292
2018	229	218	235	284	268	290	328	246	322	274	268	286
2019	239	254	255	235	243	292	328	290	310	257	257	284
2020	263	218	152	102	207	211	293	242	266	203	173	211
2021	171	175	183	203	216							

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 04/06/2021



Accidents corporels au mois par mois

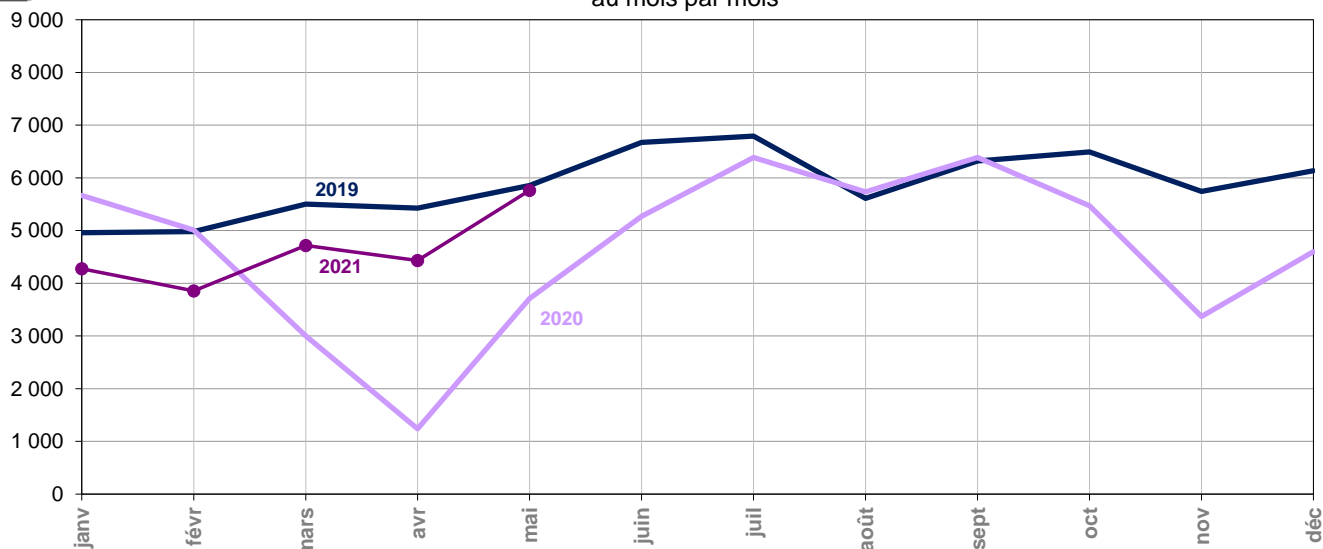


	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	4 545	4 299	5 326	5 866	5 904	6 546	6 288	5 147	6 408	6 570	5 929	4 460
2011	4 912	4 357	5 333	5 744	6 098	5 722	5 415	4 748	5 976	5 995	5 253	5 471
2012	4 900	3 810	5 034	4 426	5 193	5 597	5 275	4 398	5 685	5 898	5 175	5 046
2013	4 259	3 755	3 887	4 420	4 503	5 376	5 509	4 341	5 493	5 381	4 989	4 899
2014	4 649	4 091	4 609	4 825	4 958	5 435	4 769	4 100	5 324	5 627	5 055	4 749
2015	4 277	3 709	4 273	4 637	4 741	5 528	5 041	4 279	5 200	5 085	4 998	4 835
2016	4 655	3 958	4 414	4 293	4 967	5 182	5 080	4 166	5 255	5 451	5 201	4 900
2017	4 420	3 876	4 946	4 948	5 112	5 747	5 148	4 291	5 088	5 351	4 987	4 699
2018	4 228	3 339	3 974	4 674	4 874	5 420	5 061	4 156	5 370	5 501	4 698	4 471
2019	3 977	4 082	4 455	4 347	4 664	5 235	5 287	4 253	5 127	5 135	4 625	4 829
2020	4 531	4 055	2 470	1 119	3 121	4 177	4 970	4 347	5 226	4 455	2 878	3 772
2021	3 472	3 158	3 874	3 668	4 542							

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 04/06/2021

NB : En couleur violet dans les tableaux, estimations provisoires (nouveau calcul avec le coefficient recalé sur les chiffres définitifs 2019 et les premiers mois quasi définitifs 2020).
En couleur bleu, données quasi définitives labellisées
En noir, données BAAC définitives labellisées.

Blessés au mois par mois



	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	5 715	5 430	6 573	7 338	7 554	8 142	8 034	6 663	7 978	8 072	7 325	5 637
2011	6 025	5 478	6 553	7 256	7 519	7 165	7 036	6 101	7 346	7 474	6 440	6 858
2012	6 095	4 705	6 244	5 602	6 593	6 981	6 792	5 759	7 134	7 355	6 419	6 172
2013	5 178	4 593	4 878	5 481	5 678	6 576	7 017	5 735	6 759	6 602	6 053	6 057
2014	5 720	5 091	5 697	5 953	6 316	6 850	6 146	5 433	6 608	6 933	6 312	5 989
2015	5 260	4 685	5 296	5 771	5 968	6 857	6 545	5 570	6 534	6 285	6 022	6 009
2016	5 915	4 839	5 459	5 354	6 273	6 627	6 622	5 463	6 530	6 855	6 527	6 181
2017	5 419	4 787	6 156	6 233	6 367	7 193	6 795	5 523	6 295	6 497	6 192	5 927
2018	5 201	4 148	5 012	5 884	6 255	6 715	6 532	5 407	6 614	6 688	5 803	5 628
2019	4 959	4 982	5 500	5 427	5 854	6 671	6 792	5 612	6 320	6 493	5 743	6 137
2020	5 666	5 010	3 000	1 239	3 710	5 268	6 386	5 733	6 386	5 468	3 370	4 600
2021	4 277	3 856	4 717	4 433	5 763							

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 04/06/2021

NB : En couleur violet dans les tableaux, estimations provisoires (nouveau calcul avec le coefficient recalé sur les chiffres définitifs 2019 et les premiers mois quasi définitifs 2020).

En couleur bleu, données quasi définitives labellisées

En noir, données BAAC définitives labellisées.

Méthodes de traitement des données

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre).

Les accidents corporels ont été définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Un guide rassemble des cas concrets et détaille la nomenclature du bulletin d'analyse des accidents corporels de la circulation (BAAC). Ce guide est régulièrement actualisé, la dernière version date d'avril 2017. Est classé comme accident corporel de la circulation tout accident, avec une victime, impliquant au moins un véhicule sur une voie ouverte à la circulation publique ; quel que soit l'événement causal, hors acte intentionnel de type suicide ou homicide. Les bulletins d'analyse des accidents corporels de la circulation (BAAC) sont fournis par les forces de l'ordre qui les remplissent à la suite de tout accident corporel où ils sont appelés. Le fichier est complété par les observatoires départementaux de sécurité routière. Les données brutes ayant servi au bilan font l'objet d'un recueil mis également en ligne.

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Dans ce baromètre, les données définitives 2020 ont été intégrées.

Des remontées rapides transmises par les services du Ministère de l'intérieur, limitées aux nombres d'accidents corporels, de personnes tuées, blessées et blessées hospitalisées, permettent de donner une estimation provisoire du bilan de l'accidentalité en France d'un mois donné dès les premiers jours du mois suivant.

Ces estimations sont mises en regard des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR (nouveau protocole d'échange de données mis en place courant 2018). Elles sont alors extrapolées à partir des données brutes des remontées rapides et d'un coefficient calculé à partir des écarts observés l'année précédente entre remontées rapides et fichier BAAC définitif, font l'objet d'un baromètre mensuel commenté, offrant diverses comparaisons (du mois au même mois de l'année précédente, des premiers mois de l'année aux mêmes n mois de l'année précédente) ainsi qu'un suivi de tendance établi sur la base de 12 mois glissants.

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les accidents corporels et les victimes de ces accidents enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement. Les requalifications de ces accidents, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire à la clôture de la base officielle en mai de l'année suivante.

Labellisation

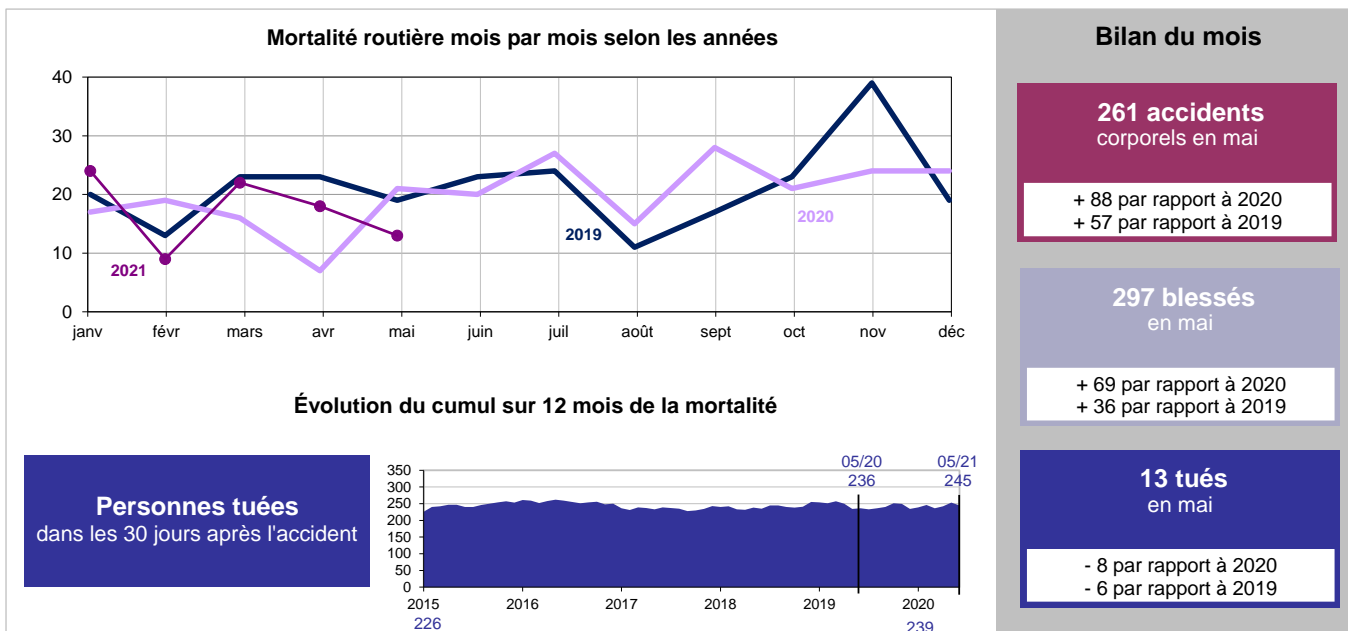
L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>

En Guadeloupe et en Guyane, déplacements limités dans un rayon de 10km du domicile. Mise en place d'un couvre-feu sur tous les territoires sauf à Saint-Pierre-et-Miquelon et la Nouvelle-Calédonie (où aucune restriction sanitaire n'est actuellement appliquée, le virus n'y circule pas).

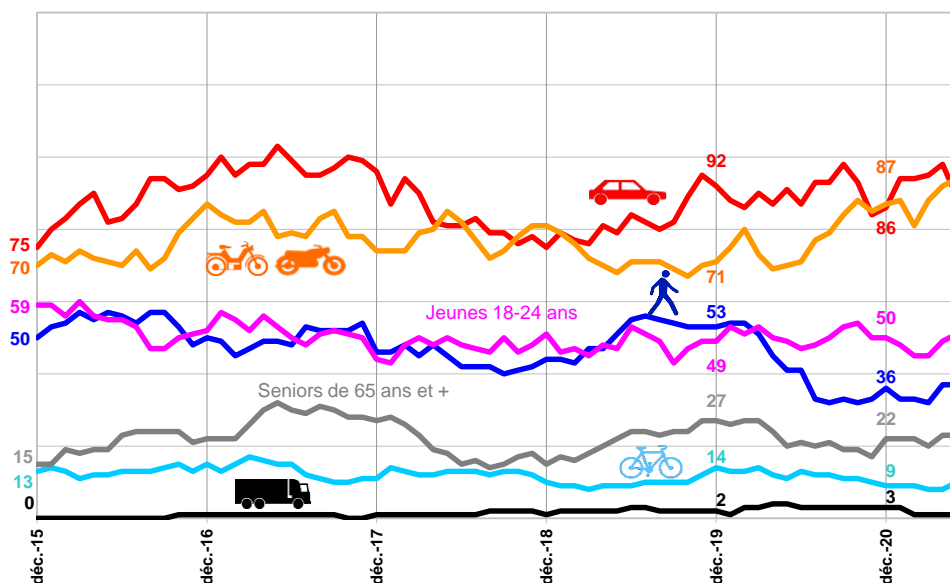
En **mai 2021**, en outre-mer les indicateurs de l'accidentalité sont **supérieurs** à ceux de mai 2020 et de mai 2019, à l'exception de la mortalité :
261 accidents corporels (soit 209 dans les DOM et 52 dans les COM-NC) contre 173 accidents en mai 2020 (soit respectivement 141 et 32) ;
297 blessés (soit 240 dans les DOM et 57 dans les COM-NC) contre 228 blessés en mai 2020 (soit respectivement 174 et 54) ;
13 tués (soit 8 dans les DOM et 5 dans les COM-NC) contre 21 tués en mai 2020 (soit respectivement 12 et 9).



	Mai			Depuis le début de l'année								Sur une année glissante									
	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2020	2021-2020		2021-2019	
				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%
Accidents	261	173	204	+ 88	+51	+ 57	+28	1 217	856	1 187	+ 361	+42	+ 30	+3	2 984	2 493	2 787	+ 491	+20	+ 197	+7
Tués	13	21	19	- 8	ns	- 6	ns	86	80	98	+ 6	+8	- 12	-12	245	236	235	+ 9	+4	+ 10	+4
Blessés	297	228	261	+ 69	+30	+ 36	+14	1 481	1 115	1 553	+ 366	+33	- 72	-5	3 778	3 237	3 702	+ 541	+17	+ 76	+2

ns : évolution non significative
 Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DOM + COM + Nouvelle-Calédonie
 Données définitives jusqu'en 2020, données provisoires 2021 arrêtées au 04/06/2021

Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois selon les usagers



Nombre de personnes tuées cumulé sur 12 mois établi en

Mai 2021

% par rapport à l'année 2019

- VL**
89 ; -3%
- 2 RM**
94 ; +32%
- Jeunes 18-24 ans**
51 ; +4%
- Piétons**
37 ; -30%
- Seniors 65 ans et plus**
23 ; ns
- Cyclistes**
10 ; ns
- Usagers PL**
1 ; ns